

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

2PS

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

	Du 01/07/22 Au 30/06/23	Du 03/12/21 Au 30/06/22	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)				
Montant net du chiffre d'affaires				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION				
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	1 327	6 852	-5 525	-81
Impôts, taxes et versements assimilés		1 846	-1 846	-100
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges		397	-397	-100
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 327	9 095	-7 767	-85
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1 327	-9 095	7 767	-85
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

2PS

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

	Du 01/07/22 Au 30/06/23	Du 03/12/21 Au 30/06/22	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-1 327	-9 095	7 767	-85
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS				
TOTAL DES CHARGES	1 327	9 095	-7 767	-85
Bénéfice ou Perte	-1 327	-9 095	7 767	-85

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

COMPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

2PS

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

	Du 01/07/22 Au 30/06/23	Du 03/12/21 Au 30/06/22	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Montant net du chiffre d'affaires				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION				
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	1 327.47	6 852.13	-5 524.66	-80.63
62261000 Honoraires CAC		2 268.00	-2 268.00	-100.00
62262000 HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	1 200.00	1 200.00		
62263000 HONORAIRES AGOA		600.00	-600.00	-100.00
62610000 AFFRANCHISSEMENTS		135.00	-135.00	-100.00
62700000 SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES	127.47	2 649.13	-2 521.66	-95.19
Impôts, taxes et versements assimilés		1 845.50	-1 845.50	-100.00
63540000 DROIT D'ENREGISTR & DE TIMBRE		1 845.50	-1 845.50	-100.00
Autres charges		397.00	-397.00	-100.00
65800000 CHARGES DIV-GESTION COURANTE		397.00	-397.00	-100.00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 327.47	9 094.63	-7 767.16	-85.40
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1 327.47	-9 094.63	7 767.16	-85.40
Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun				
Produits financiers				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				
Charges financières				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER				
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-1 327.47	-9 094.63	7 767.16	-85.40
Produits exceptionnels				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Charges exceptionnelles				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				
TOTAL DES PRODUITS				
TOTAL DES CHARGES	1 327.47	9 094.63	-7 767.16	-85.40
Bénéfice ou Perte	-1 327.47	-9 094.63	7 767.16	-85.40

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 2PS

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

3 0 0 6 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *					209		210	
Production vendue	{	biens	{	dont export et livraisons	215		214	
		services *		intracommunautaires	217		218	
Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222	
Production immobilisée*							224	
Subventions d'exploitation reçues							226	
Autres produits							230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	
Variation de stocks (marchandises)*						236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :.....)					242	1 327
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE * 243)					244	
Rémunérations du personnel*						250	
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	
Dotations aux amortissements*						254	
Dotations aux provisions						256	
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262	
	cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	1 327

1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers (III)	280			Charges financières (V)		270	-1 327
Produits exceptionnels (IV)						294	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				300	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					

Impôt sur les bénéfices* (VII)

2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)						306	
--	--	--	--	--	--	-----	--

B- RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2	312					314	1 327
--	-----	--	--	--	--	-----	-------

Remembrements

Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316	
Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318	
Provisions non déductibles*						322	
Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)						324	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247			Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	

Deductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies A)	987		342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138			
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991		Investissements outre-mer	344			
ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
BUD (44 sexdecies)	992						
Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)			641			
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)			990			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)			649			

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352		354	1 327
-----------------	----------------	-----	--	-----	-------

Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356			
Déficits antérieurs reportables : *	 dont imputés sur le résultat :			360	

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col.1	Déficit col.2	370		372	1 327
----------------	---------------	-----	--	-----	-------

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



Comptes certifiés conformes

2PS

14 RUE D UZES
75002 PARIS

Exercice clos le : 30 juin 2023

APE :

SIRET : 90797297000012

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris Ile de France

37 Bis, Rue du Général Leclerc - 92442 Issy-Les-Moulineaux Cedex

Tél. : 01 40 93 07 97 - Fax : 01 40 93 00 25 - Site internet : www.groupe3c.com

SAS au capital de 300 000 Euros - RCS Nanterre B 353 090 491- N° TVA Intracommunautaire FR 57 353 090 491

COMPTES ANNUELS

COMPTES SYNTHETIQUES

BILAN BIC - ACTIF

2PS

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

ACTIF	Valeurs au 30/06/23			Valeurs au 30/06/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	1 755 032		1 755 032	1 755 032
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 755 032		1 755 032	1 755 032
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)				
Autres créances (3)				
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	126		126	
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	126		126	
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 755 159		1 755 159	1 755 032

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN BIC - PASSIF

2PS

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

PASSIF	Valeurs au 30/06/23	Valeurs au 30/06/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 1 755 001)	1 755 001	1 755 001
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-9 095	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-1 327	-9 095
SITUATION NETTE	1 744 579	1 745 906
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 744 579	1 745 906
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		546
Emprunts et dettes financières diverses (3)	8 780	6 305
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 800	2 274
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	10 580	9 126
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	1 755 159	1 755 032

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

10 580

9 126

546

COMPTES DETAILLES

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

2PS

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

ACTIF	Valeurs nettes au 30/06/23	Valeurs nettes au 30/06/22	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (2)				
Participations	1 755 032.30	1 755 032.20	0.10	
26110000 TITRES DE PARTICIPAT - ACTIONS	1 755 032.30	1 755 032.20	0.10	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 755 032.30	1 755 032.20	0.10	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Disponibilités	126.40		126.40	
51210000 COMPTE EN MONNAIE NATIONALE	126.40		126.40	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	126.40		126.40	
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 755 158.70	1 755 032.20	126.50	0.01

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

2PS

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

PASSIF	Valeurs au 30/06/23	Valeurs au 30/06/22	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 1 755 001.00)	1 755 001.00	1 755 001.00		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	1 755 001.00	1 755 001.00		
Réserves				
Report à nouveau	-9 094.53		-9 094.53	
11900000 REPORT A NOUVEAU SOLDE DEBIT	-9 094.53		-9 094.53	
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	-1 327.47	-9 094.63	7 767.16	85.40
SITUATION NETTE	1 744 579.00	1 745 906.37	-1 327.37	-0.08
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 744 579.00	1 745 906.37	-1 327.37	-0.08
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)		546.13	-546.13	-100.00
51210000 COMPTE EN MONNAIE NATIONALE		546.13	-546.13	-100.00
Emprunts et dettes financières diverses (3)	8 779.70	6 305.30	2 474.40	39.24
45510000 ASSOCIE Cpte COURANT PRINCIPAL	5 448.50	3 774.10	1 674.40	44.37
45520000 STERENN - cpte courant	3 331.20	2 531.20	800.00	31.61
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 800.00	2 274.40	-474.40	-20.86
40100000 FOURNISSEURS CENTRALISATEUR		474.40	-474.40	-100.00
40810000 FOURN FACTURES NON PARVENUES	1 800.00	1 800.00		
TOTAL DETTES	10 579.70	9 125.83	1 453.87	15.93
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	1 755 158.70	1 755 032.20	126.50	0.01
(1) Dont à moins d'un an	10 579.70	9 125.83		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créd. de banques		546.13		

Désignation de l'entreprise		2PS		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		14 RUE D UZES		75002 PARIS	
SIRET		9 0 7 9 7 2 9 7 0 0 0 0 1 2			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 7	
				Exercice N clos le	
				3 0 0 6 2 0 2 3	
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial *	010		012	
	incorporelles { Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028		030	
	Immobilisations financières * (1)	040	1 755 032	042	1 755 032
	Total I (5)	044	1 755 032	048	1 755 032
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances { Clients et comptes rattachés *	068	070		
		(2) { Autres* (3)	072	074	
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	126	086	126
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	126	098	126
	Total général (I + II)	110	1 755 159	112	1 755 159
PASSIF				Exercice N NET	
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 755 001		
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132			
	Report à nouveau	134	-9 095		
	Résultat de l'exercice	136	-1 327		
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	1 744 579		
Provisions pour risques et charges		Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 800		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 8 780)	172	8 780		
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176	10 580		
Total général (I + II + III)		180	1 755 159		
RENVU(S)	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

2PS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.755.001 euros
Siège social : 14, rue d'Uzès – 75002 Paris
907 972 970 RCS Paris
(« Société »)

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE EN DATE DU 29 DECEMBRE 2023**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,
Le vingt-neuf décembre,

Les associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle (l'« **Assemblée Générale** »), au siège social de la Société.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée présent ou représenté en entrant en séance, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés et les formulaires de votes par correspondance.

La société **STERENN**, représentée par son gérant **Monsieur Laurent Fleury**, en sa qualité de Présidente de la Société, préside la séance (le « **Président** »).

La Société **BECOUZE**, Commissaire aux comptes titulaire de la Société, valablement convoquée, est présente.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que le quorum requis pour la tenue de l'Assemblée générale est atteint.

Le Président constate que l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Purge des irrégularités ;
- Lecture du rapport du Président sur l'activité de la Société et présentation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023,
- Approbation des comptes de l'exercice clos au 30 juin 2023 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Approbation des conventions visées aux articles L.227-10 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour formalités.

Puis le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- La feuille de présence à l'Assemblée Générale ;
- Les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- Les formulaires de vote par correspondance ;
- Les comptes de la Société au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 ;
- Le rapport de Gestion du Président à l'Assemblée Générale ;
- Le texte du projet de résolutions proposées par le Président à l'Assemblée Générale.

Il déclare que les Comptes sociaux, le rapport du Président, le texte du projet de résolutions proposées ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été communiqués ou ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée Générale et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'Assemblée Générale lui donne acte de cette déclaration.

Il est alors donné lecture du rapport de gestion du Président.

Le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés

RESOLUTION PRELIMINAIRE

(Purge des irrégularités)

L'Assemblée Générale et chacun des associés présents ou représentés ou ayant voté par correspondance,

Déclarent ratifier expressément et sans réserve le mode de convocation utilisé par le Président à l'occasion de la présente Assemblée, et avoir pris connaissance du rapport du Président, et en conséquence,

Renoncent au titre de la présente Assemblée à se prévaloir des nullités légales au titre de la tenue de la présente Assemblée, de l'établissement, du dépôt et de la mise à disposition au profit des Associés des documents requis par la loi, les règlements et les statuts, ainsi que des modalités de convocation de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale et chacun des associés présents ou représentés

Déclarent en outre, et **reconnaissent** sans réserve aucune, que les associés ont eu la possibilité à l'occasion de cette Assemblée, d'exercer le droit à l'information qui leur est reconnu par la loi, les règlements et les statuts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes annuels et quitus au Président)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion s sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2023,

Approuve le rapport de gestion et les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023 tels qu'ils lui ont été présentés, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion. Lesdits comptes se soldant par une perte nette de (1.327 €).

En conséquence, l'Assemblée Générale,

Donne à la société **STERENN** et à son représentant légal quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat de Présidente de la Société au titre dudit exercice.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'Assemblée Générale **prend acte** du fait que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, sur proposition du Président,

après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2023 font apparaître une perte de (1.327 €),

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Origine :

- Report à nouveau antérieur : (9.095 €),
- Résultat déficitaire de l'exercice : (1.327 €)

Affectation :

- Au compte « Report à nouveau » : (1.327 €)



Le montant du compte « *Report à nouveau* » est porté au montant négatif de (10.422 €).

Du fait de cette affectation, les capitaux propres de la Société, après affectation, s'élèvent à un montant de 1.744.579 € pour un capital de 1.755.001 €,

L'Assemblée Générale **prend acte**, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés

TROISIEME RESOLUTION

(Approbation des conventions visées aux articles L.227-10 du Code de commerce)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Président sur les conventions relevant des articles L.227-10 et suivants du Code de commerce,

Approuve les conclusions dudit rapport et chacune des conventions qui y sont mentionnées, les associés ayant participé directement ou indirectement auxdites conventions ne prenant pas part au vote.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés

QUATRIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour formalités)

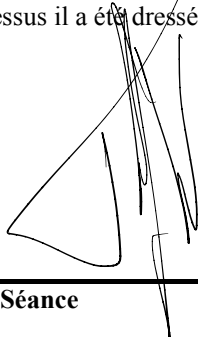
L'Assemblée Générale,

Confère tous pouvoirs au Président ou à tout porteur d'un original, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.



Le Président de Séance

STERENN

Par : Monsieur Laurent Fleury

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : 2PS										Néant ☐ *	
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice												
ACTIF IMMOBILISÉ													
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422		424		426				
	Constructions		430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446				
	Installations générales agencements, aménagements divers		450		452		454		456				
	Matériel de transport		460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476				
Immobilisations financières		480	1 755 032		482		484		486	1 755 032			
TOTAL		490	1 755 032		492		494		496	1 755 032			
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial			495		497		498		499				
Autres immobilisations incorporelles			500		502		504		506				
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516				
	Constructions		520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536				
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546				
	Matériel de transport		550		552		554		556				
	Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566				
TOTAL			570		572		574		576				
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé			1		2		3		4		5		
			6		7		8		9		10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %					
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧						
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	587	589						
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)			Désignation de l'entreprise : 2PS						Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
	sur comptes clients	650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL		680		682		684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
	Dotations		Reprises							
Fonds commercial	681		683							
Autres Immob. incorp	700		705							
Terrains	710		715							
Constructions	720		725							
Inst. techniques mat. et outillage	730		735							
Inst. générales agence-ments amén. div.	740		745							
Matériel de transport	750		755							
Autres immobilisations corporelles	760		765							
TOTAL		770		775						
					Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD					780
II DÉFICITS REPORTABLES										
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	9 095					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		982 ter					
Déficits imputés				983						
Déficits reportables				984	9 095					
Déficits de l'exercice				860	1 327					
Total des déficits restant à reporter				870	10 422					
III DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325		381		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326		380		
N° du centre de gestion agréé								388		
Montant de la TVA collectée								374		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : 2PS										Néant ☒ *									
Exercice ouvert le : 01/07/2022										et clos le : 30/06/2023		Durée en nombre de mois		12					
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																			
Effectif moyen du personnel * :										376									
Dont apprentis										657									
Dont handicapés										651									
Effectifs affectés à l'activité artisanale										861									
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										108									
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés										118									
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										119									
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										105									
TOTAL 1										106									
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										115									
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										143									
Subventions d'exploitation reçues										113									
Variation positive des stocks										111									
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										116									
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										153									
TOTAL 2										144									
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)																			
Achats										121									
Variation négative des stocks										145									
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										125									
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										310									
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										133									
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										148									
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										128									
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										135									
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										150									
TOTAL 3										152									
IV - Valeur ajoutée produite																			
Calcul de la Valeur Ajoutée										(Total 1 + Total 2 - Total 3)		137							
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des fomrulaires nos 1329-AC et 1329-DEF										117									
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.																			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre										020									
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)										022				Effectifs au sens de la CVAE *		023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										026									
Période de référence										024				016					
Date de cessation																			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD , au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n ° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés" .



N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/06/2023

SIREN 9 0 7 9 7 2 9 7 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2PS

ADRESSE (voie) 14 RUE D UZES

CODE POSTAL 75002 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	250000
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	22	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1230000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique DRANSARD Prénom(s) VALERIE
Nom marital % de détention 14.2450 Nb de parts ou actions 250 000.00
Naissance : Date 01/05/1966 N° Département 69 Commune LYON-01 Pays France
Adresse : N° 63 Voie AVENUE CARNOT
Code Postal 78700 Commune CONFLANS-SAINT-HONORINE Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2033-G-SD 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)



(1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/06/2023

SIREN

9 0 7 9 7 2 9 7 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2PS

ADRESSE (voie) 14 RUE D UZES

CODE POSTAL 75002

VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

1

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise 2PS

Numéro de siret90797297000012

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Désignations	Montant
Total des charges à payer	

Désignation de l'entreprise 2PS
Numéro de siret 90797297000012

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					